

FEUILLE DE RENSEIGNEMENTS SUR LES EXPÉDITIONS DE L'ÉTOILE D'OR

L'instruction offerte au centre d'expédition est destinée à offrir aux cadets de l'étoile d'or l'occasion de développer leurs habiletés en expédition dans un environnement structuré sous la supervision et les directives d'un personnel hautement qualifié, selon un format de fin de semaine où les cadets arrivent le vendredi soir et repartent le dimanche après-midi (2 nuits, 3 jours).

Le centre d'expédition offre l'instruction en adoptant une approche expérientielle qui permet aux cadets de perfectionner des habiletés comme la randonnée en vélo de montagne et la randonnée pédestre par l'expérience directe, à un niveau personnel. Chaque cadet aura l'occasion de se pencher sur ce qu'il a observé, senti et pensé au cours de la fin de semaine et d'évaluer la façon dont cette expérience est liée à ce qu'il a déjà appris de même que son lien avec les expériences en expédition futures.

Les centres d'expédition choisissent et enseignent au moins deux des moyens de transport dynamiques suivants :

- a. le canotage,
- b. le vélo de montagne, et
- c. la randonnée pédestre.

Voici les attentes en entraînement de chaque moyen de transport dynamique :

- **Canotage.** Le cadet, avec un partenaire, doit pagayer un canot en eau calme sur une distance de 8 à 10 km.
- **Randonnée de vélo de montagne.** Le cadet doit faire du vélo de montagne dans des sentiers de vélo de montagne de familiarisation sur une distance de 35 à 40 km.
- **Randonnée pédestre.** Le cadet doit faire une randonnée pédestre en suivant un itinéraire qui comprend une combinaison de terrains de catégories 1, 2 et 3 sur une distance de 8 à 10 km. Au moins le tiers de l'itinéraire doit se faire sur un terrain de catégorie 3.

Pour élaborer un calendrier d'instruction, les centres d'expédition peuvent choisir d'ajouter des activités de formation par l'aventure des cadets de l'Armée (AFACA), telles que décrites dans le document A-CR-CCP-951/PT-003, *Cadets royaux de l'Armée canadienne – Normes de sécurité de l'entraînement par l'aventure*, pourvu que cela ne nuise pas à la capacité des cadets à satisfaire aux exigences de l'instruction obligatoire.

Toute l'instruction doit se dérouler selon un modèle de petits groupes. Le cadet est placé en équipes d'au plus neuf personnes dès son arrivée le vendredi soir. Un instructeur d'équipe du centre d'expédition est désigné pour chaque équipe et doit demeurer avec l'équipe tout au long de la fin de semaine. La taille de ces équipes dépend des ratios instructeur-cadets.

Tout le matériel requis pour l'expédition se trouve au centre d'expédition. Les modèles et les types de matériel dépendent de la disponibilité des ressources au sein d'une région et des modes de transport sélectionnés. Le matériel personnel requis par les cadets est énuméré dans les instructions de ralliement des cadets.

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC